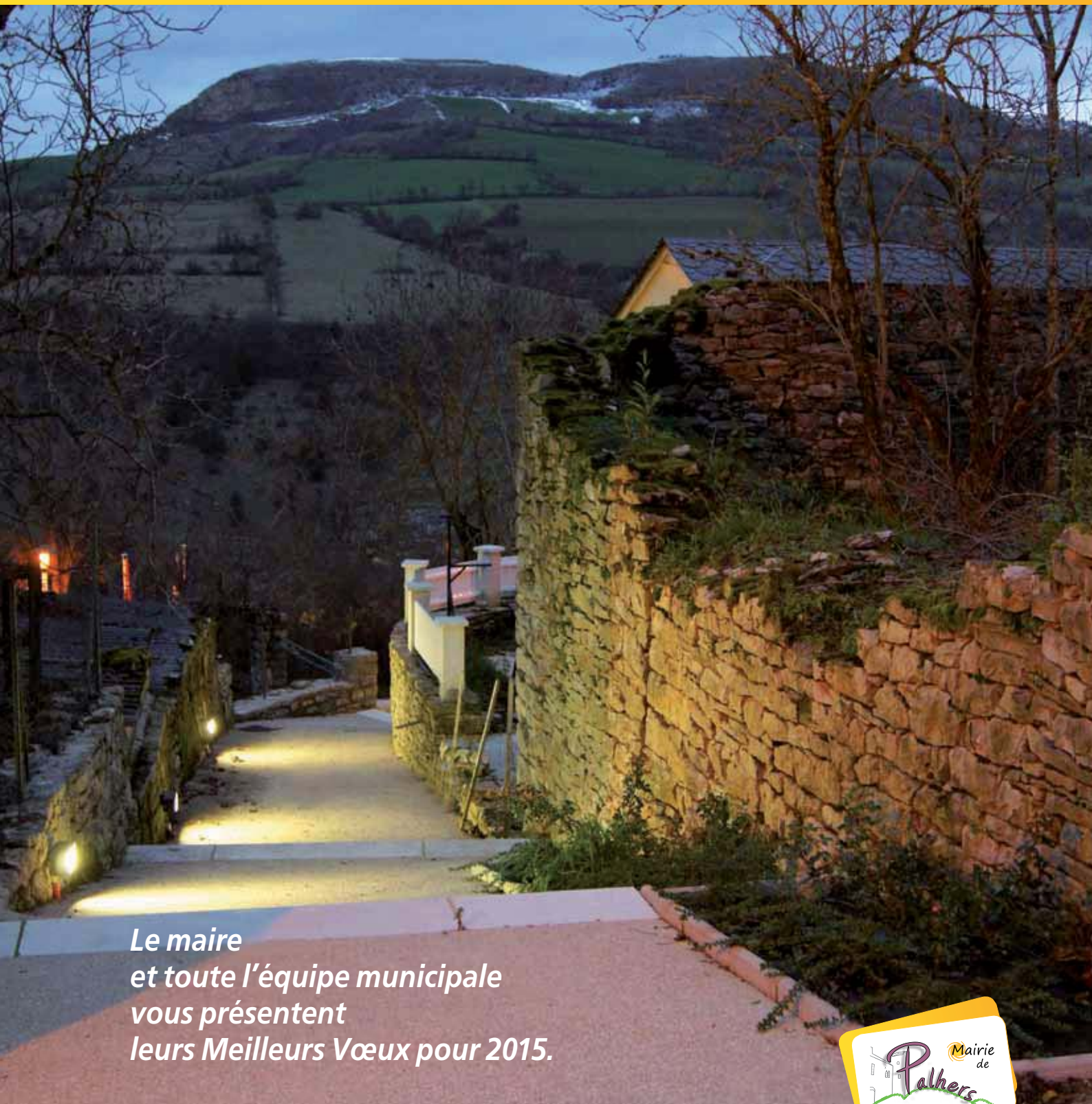


N°11 / Janvier 2015

Palhers*i*NFOS

Bulletin d'informations de la municipalité de Palhers



*Le maire
et toute l'équipe municipale
vous présentent
leurs Meilleurs Vœux pour 2015.*



Le Mot du Maire

A l'aube de cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous adresser le n° 11 de « PALHERS infos » au travers duquel vous pourrez découvrir les réalisations qui ont vu le jour dans notre commune en 2014 et prendre connaissance des nouveaux projets à l'étude pour les mois à venir.

Je suis particulièrement heureux, au nom de toute l'équipe municipale, de vous présenter mes vœux les plus chaleureux, pour l'année 2015.

Que cette nouvelle année vous apporte, beaucoup de bonheur, d'amitié, de prospérité, de belles réussites dans vos projets, mais également, une très bonne santé.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ces quelques pages, en 2014, nous avons maintenu notre effort en matière d'investissement, ce qui a permis la réalisation d'un certain nombre de chantiers et ainsi poursuivre l'aménagement et le développement de notre commune.

A. RAYMOND
Maire



La vie du Village

Mariage

Ludivine TICHIT et Pierre-Jean DELCROS
le samedi 16 Août 2014, à la Mairie de Palhers

Naissance

Lyam PODEVIGNE
fils de Aurélien PODEVIGNE et Danie DEBERT
Sécheyroux

Décès

André MARIEZ
décédé le 8 Juin 2014, à Palhers
Marthe RABIER
décédée le 29 Mars 2014, à Marvejols
Etienne FABRE
décédé le 11 avril 2014, à Marvejols
Odette SOULIER
décédée le 18 décembre 2014, à Mende

Bienvenue

Christophe Bertorelle - Calmettes de Gasperi
Locataire - Maison Gély , Place de l'Eglise à Palhers

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 2
La vie du village	p. 3
Les travaux réalisés en 2014	p. 4
Un nom aux rues de Palhers	p. 8
Prévisions Travaux 2015	p. 9
...du cœur	p.11
Les rendez-vous 2015	p.12

Travaux réalisés en 2014

> Entretien de la voirie et des réseaux

- Fauchage et débroussaillage de toutes les voies communales par l'entreprise Adrien ROUSSET de Mende : **3 456 €**
- Entretien et débroussaillage des captages, des abords des réservoirs et de la station de lagunage. Travaux réalisés par l'entreprise Serge Bonnevide des Salelles : **2 209 €**
- Entretien Eclairage Public S.D.E.E. Electricité : **846 €**
- Entretien et maintenance des rues et places du village, des espaces verts et des cimetières ESAT La Valette : **3 372 €**
- Contrat entretien avec le S D E E Eau et Assainissement : **3 019 €** (surveillance des réseaux, recherche de fuites, nettoyage désinfection, relevé des compteurs, conseils techniques...)
- Frais d'analyses d'eau potable suite aux prélèvements effectués par l'ARS Laboratoire Départemental d'Analyses : **1 719 €**

> Travaux sur les chemins ruraux



Chemin du Réjas et de Prades - Claurisse.

Les fortes pluies et le passage répété des engins agricoles avaient dégradé fortement les chemins ruraux de la commune. Des travaux ont été entrepris pour assurer un entretien correct et les rendre à nouveau praticables.

Curage des fossés, aqueducs, coupes eau, apport de grave, nivellement, reprofilage et compactage.

Les travaux ont été réalisés au printemps dernier, par l'entreprise SOMATRA.

Montant de l'opération : **10 537 €**

> Remplacement matériel informatique

De nouvelles directives nous obligent à transmettre les documents administratifs communaux sous forme dématérialisée vers la Préfecture, la trésorerie ou les autres administrations de tutelle. Pour satisfaire à ces obligations, nous avons été amenés à acquérir du matériel informatique plus performant (ordinateur, scanner, logiciels ...etc)

Coût de l'Opération : **1 432 €** Subvention de l'Etat : **716 €**

> Passage busé - Ravin Pré de la Fontaine

Le « chemin – ravin » du Pré de la Fontaine, situé dans le quartier au dessus de la salle des fêtes, peut rapidement devenir un véritable torrent en cas de fortes pluies et provoquer de gros dégâts aux propriétés riveraines.



Pour assurer un meilleur écoulement des eaux de ruissellement, prévenir des débordements, et ainsi sécuriser les maisons en aval, il a été enterré un tuyau annelé de gros diamètre capable d'avaloir une quantité importante d'eau.

Nous remercions Madame Yvette SOLIGNAC et ses enfants d'avoir autorisé ces travaux sur leur parcelle.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SOMATRA à l'automne dernier, pour un montant de 4 524 €

Travaux réalisés en 2014

> Régularisations cadastrales

Un certain nombre de cessions gratuites de terrains sont intervenues, ces dernières années, entre la commune et différents propriétaires, soit pour permettre un élargissement de la voirie, soit pour un échange de terrain, ou bien d'autres causes.

Nous avons décidé d'entreprendre un programme sur plusieurs années, pour régulariser officiellement ces cessions ou échanges de terrain par l'établissement de documents d'arpentages par un géomètre expert et la signature d'actes notariés.

> Eclairage public

Pour faire suite à des demandes de riverains et pour satisfaire aux nouvelles normes environnementales, (Grenelle II) certaines lampes de l'éclairage public de la commune ont été remplacées.

De nouvelles lanternes plus efficaces et moins gourmandes en énergie ont été installées.

Opération réalisée par le S.D.E.E. de la Lozère

Montant des travaux : 4 908 €

Subvention du S.D.E.E. : 1 470 €



Travaux réalisés en 2014

> Travaux de voirie financés par la Communauté de Communes du Gévaudan



- **Voirie de Pradassoux vers la chèverrie :**
Assainissement, fossés et goudronnage : 11 808 €
- **Voirie de Combayre :**
Reprofilage de la chaussée et goudronnage : 4 779 €
- **Voirie de Brugers à Prades :** drainage, fossés, reprise d'un virage en enrochement, reprofilage et goudronnage : 31 320 €

Montant total des travaux : 47 907 € payés par la Communauté de Communes du Gévaudan



> Déplacement du réseau de distribution d'eau potable



Il a été entrepris un programme pluriannuel de travaux sur le réseau de distribution d'eau potable du village de Palhers. Ces travaux consistent à réorganiser et déplacer les canalisations d'eau implantées sur des terrains privés vers le domaine public pour faciliter d'éventuelles interventions futures.

Les travaux ont été confiés au S.D.E.E. de la Lozère compétent en la matière.

Actuellement, les travaux se situent sur le secteur de Charamaude la Mairie, place de l'église, etc....

> Aménagement des bâtiments communaux



«Petit Relooking»
Pour donner une seconde jeunesse
à la Salle des Fêtes



Après une utilisation assez intense, depuis quelques années, il a été nécessaire d'entreprendre des travaux de réfection de la salle des fêtes.

Peinture intérieure et extérieure, remplacement d'une partie du faux plafond, renouvellement partiel de l'éclairage...

- **Eclairage**

Entreprise Jérôme TEISSEBRE
de Marvejols : 1 703 €

- **Peinture - Faux Plafonds**

Entreprise Cédric RICHARD
de Marvejols : 8 550 €

Travaux réalisés en 2014



> Aménagement du Chemin des écoliers

Les travaux sont à présent terminés.

Entreprises :

- Christophe CHAUDESAYGUES :
terrassement, réseaux : 6 702 €
- Ventura RODRIGUES FERREIRA :
maçonnerie, revêtement béton : 15 222 €
- Jérôme TEISSEBRE : Eclairage : 864 €
- Esat La Valette : Diverses plantation : 600 €

Prévisions travaux 2015

> Aménagement de la Place de la Fontaine

Nous poursuivons les travaux d'aménagement de la place de la salle des fêtes (future Place de la fontaine bleue) Pose d'une nouvelle fontaine en granit, par l'entreprise Batifol, en remplacement d'un bac fissuré.

A cette occasion il sera installé par les services du S.D.E.E. un éclairage Bleu intégré dans le sol devant les fontaines.

Il sera également mis en place un panneau d'affichage libre et des panneaux électoraux, en remplacement des panneaux actuels.



> Mise aux normes de l'éclairage public

Le dossier de rénovation de l'éclairage public a reçu un avis favorable de la part de la région et nous avons donc obtenu une subvention de 50 % au titre du FEDER (Fonds Européens redistribués par la Région).

Les devis définitifs ont été établis par le S.D.E.E. de la Lozère en tenant compte du choix du matériel et du nombre de points lumineux à reprendre.

Vont être changés, les éclairages de Pradassoux, Ferme Randavel, Prades, Combayre, Brugers et Le Serre...

> Piste forestière Forêt sectionale

L'évacuation des grumes, lors de coupes de bois en forêts sectionales, pose souvent des problèmes en raison du tonnage important et du surdimensionnement des camions grumiers qui empruntent nos petites voies communales. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux services de l'ONF, d'étudier la possibilité de créer une piste forestière, mise au gabarit grumier, pour la vidange des bois des forêts sectionales, qui déboucherait directement sur la route de Chanac.

Dès que la proposition chiffrée sera connue, nous organiserons une concertation avec les services de l'ONF, les communes de Chirac et Montrodât, parties prenantes de l'opération, en vue d'établir un montage financier.

Nous aurons, bien entendu l'occasion de vous tenir informé de l'avancement de ce dossier.

> Travaux réseau eau potable

Poursuite du programme de réorganisation du réseau de distribution de l'eau potable à Palhers, dans la mesure de nos disponibilités financières.

Le prochain secteur à être réorganisé sera le quartier salle des fêtes - Charamaude.

> Mise en discrétion des réseaux électriques et Télécom à Brugers

Dans le cadre de la poursuite des aménagements de village, le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre un chantier de dissimulation des réseaux électriques et télécom, au hameau de Brugers.

Tous ces câbles forment une véritable toile d'araignée qui dégrade le paysage et crée une véritable pollution visuelle, à l'entrée du hameau.

Un projet a été demandé auprès du S.D.E.E. de la Lozère qui est compétent pour ce type d'opération.

Le conseil municipal se prononcera très prochainement sur la validation du projet, le montage financier et les modalités d'exécution des travaux.



Prévisions travaux 2015

> Un nom aux rues de Palhers

...bientôt, des plaques de rues

Le Conseil Municipal a décidé de donner un nom aux rues, places, impasses et chemins du village de Palhers, pour améliorer la communication, la transmission des adresses et ainsi faciliter l'accès aux services d'urgence, aux livraisons, aux opérateurs des services publics, etc

Après information, concertation et consultation des habitants du village de Palhers, la liste des noms de rues a été arrêtée définitivement :

Il a été décidé d'apposer uniquement le nom des rues et pas de numéros aux habitations.

Les plaques ou panneaux de rues seront installés au cours du printemps 2015.



*Chemin de la Cascade
Rue de la Cham
Square de Charamaude
Rue des Charmilles
Rue de la Commanderie
Chemin des Ecoilers
Rue des Eglantiers
Place de l'Eglise
Place de la Fontaine Bleue
Rue des Fours
Impasse des Lilas
Impasse des Narcisses
Rue du Val Jordane*

Infos...

> Le chemin Urbain V

C'est un nouveau chemin de grande randonnée :

Le GR 670 qui a été homologué par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Il traverse la Lozère d'Ouest en Est et emprunte des chemins de la commune de Palhers, sur le secteur entre les Fourches et Pradassoux. Il est balisé en rouge et blanc comme les autres GR, s'étend sur 329 km et peut être parcouru en 15 jours

Ce chemin culturel de mémoire et d'histoire retrace la vie et l'œuvre de Guillaume de Grimoard, un lozérien célèbre, natif de Grizac, en 1310 et devenu pape en 1362 sous le nom de « Urbain V ».

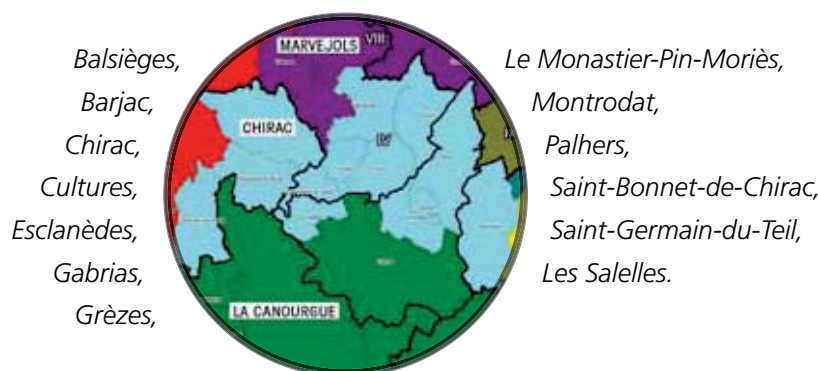


Il démarre à Nasbinals, passe au Monastier Pin Moriès, où il fut ordonné prêtre, à Mende, où il fit construire une cathédrale monumentale, à Quézac, (collégiale), à Bédouès (collégiale et tombeau de famille), à Saint-Germain de Calberte où il créa un Studium (ancêtre du Séminaire), à Uzès où il fut vicaire général et enfin à Avignon où il fut pape.

C'est aussi un chemin moderne qui permet d'utiliser les techniques d'un « géo-tour » pour les chercheurs de « trésors » du Géocoaching. Une nouvelle façon de pratiquer la randonnée avec un guidage par Smartphone grâce au format gpx, à l'audio guidage et à la page Wikipédia, sur laquelle tous les randonneurs peuvent collaborer en réseau.

> Les élections départementales

- Les Elections Départementales, qui remplacent les élections cantonales, auront lieu **les 22 et 29 mars 2015**.
- La Lozère compte à présent 13 cantons.
- Nous élirons 26 Conseillers Départementaux, soit, un binôme une femme et un homme, par canton qui siègeront au Conseil Départemental.
- Notre commune fait partie du canton de **Chirac**, qui compte 13 communes et 6 403 habitants.



Palhers a du cœur...

« Le cœur a ses raisons
que la raison ignore... »



Les rendez-vous de Palhers...



A ne pas manquer

- > Dimanche 17 mai 2015
Vide Grenier
- > Les 20 et 21 juin 2015
Fête du village
- > Dimanche 26 juillet 2015
Apéro-grillades
Les Bories
- > Vendredi 13 nov. 2015
Concours de Belote
- > Samedi 5 déc. 2015
Noël des enfants